

**Sortir de la crise, oui c'est possible !**

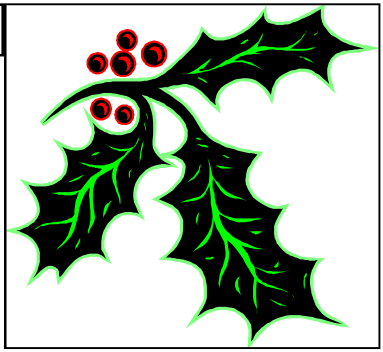
Et cela serait la meilleure façon de nous souhaiter, à chacune et à chacun, les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année. Plus de 10 ans après être rentré dans le 3<sup>ème</sup> millénaire, nous comptons de plus en plus de pauvreté, de formes d'exclusions, de divisions.

A qui profite le crime ? Certainement pas aux privés d'emplois dont le nombre enfle toujours plus ; certainement pas aux salariés précaires qui sont contraints de vivre au jour le jour sans pouvoir établir un véritable projet de vie ; certainement pas aux salariés qui ont « la chance » (tout est relatif) d'avoir un emploi stable correspondant à leur qualification et leur compétence, mais dont beaucoup perçoivent de sombres perspectives pour leur avenir.

Ce n'est pas avec une logique de fuite en avant dans les politiques d'austérité que nous sortirons de la crise. D'ailleurs, à l'heure de la récession et des menaces de faillites en Europe, les politiques de relance de l'économie réelle au Brésil et en Argentine (en tournant le dos au FMI qui réclamait plus d'austérité pour payer la dette) produisent des résultats spectaculaires : croissances annuelles autour de 8% ; le Brésil vient de dépasser la Grande Bretagne en devenant selon le CEBR (Centre Britannique de Recherche Economique) la 6<sup>ème</sup> économie du monde en 2011 ; l'Argentine améliore ses retraites et les salaires croissent plus vite que l'inflation.

Cela laisse rêveur quand on songe aux prêches de nos économistes qui, à l'image des médecins de Molière, veulent nous imposer leurs dogmes libéraux.

La CGT a décidé d'agir sans attendre, pour faire entendre la voix du monde du travail. Ainsi, le 18 janvier elle sera présente au sommet pour l'emploi, pour rappeler ses propositions et éviter que ce sommet ne se traduise par un nième plan de communication du gouvernement. Et le 31 janvier, elle organisera un meeting national sur les retraites au Zénith à Paris pour porter la retraite à 60 ans.

**Branche Poste****Consultation des commerciaux de la ligne bancaire**

Dans le cadre de l'accord social, la CGT est invitée à participer à un observatoire permettant de déterminer l'impact réel des tâches administratives sur les métiers de la ligne bancaire.

Cette étude est conduite par un cabinet d'audit imposé par La Poste avec la participation de ses représentants ainsi que celle des organisations syndicales.

Pour la CGT, cette étude semble restrictive et fait l'impasse sur la mesure réelle de chaque tâche réalisée par les conseillers bancaires.

C'est pourquoi la CGT propose de quantifier toutes les opérations réalisées au quotidien par le biais d'un questionnaire, diffusé sur tout le territoire, à compléter et à nous retourner.

**La loi s'impose a Adrexo**

La décision du Tribunal d'instance d'Aix-en-Provence du 16 novembre 2011 rappelle à Adrexo que l'organisation des élections professionnelles, comme la procédure de mise en place des CHSCT, ne peuvent être bafouées.

La CGT demandait la garantie de l'application du Code du Travail et des droits des salariés.

Le jugement annule le processus électoral du printemps 2011 en rappelant les sanctions encourues par la direction en cas d'atteinte à la libre désignation des membres du CHSCT. En conséquence, la CGT demande la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire pour redéfinir les périmètres des CHSCT.

Face au mépris de la direction, la CGT appelle à l'unité des organisations syndicales afin d'imposer enfin le respect de la loi.

**Branche Télécoms****Soyez raisonnables sur les salaires !**

Le 29 novembre 2011, se sont ouvertes les négociations sur les salaires au niveau de la branche des télécommunications (CCNT).

Dès le début de la négociation, le patronat ne propose que le minimum soit, 1,7% d'augmentation (0,4% au titre du rattrapage de 2011 et 1,3% en anticipation de 2012).

Aussi, les salariés ne sont pas responsables de la crise, et le plan d'austérité ne fera que l'aggraver. La branche des Telecoms semble moins touchée, et elle se doit d'assumer ses responsabilités sociales.

Les salaires et l'emploi sont les solutions, car 92% de la production européenne est consommée en Europe.

La CGT appelle donc les salariés de la branche à se mobiliser et à tout mettre en œuvre pour faire aboutir leurs revendications en matière de salaire.

**La représentativité en question**

Pour la direction, Il n'y aura pas d'accord distinct entre ACO et AFO. L'impact de la Loi sur la représentativité porte sur 3 thèmes ; la conduite du dialogue social, la gestion des IRP, la désignation des DS et RS CHSCT.

Seule les organisations syndicales représentatives doivent participer aux négociations et la direction à interroger l'Inspection du Travail pour les Commissions de suivi.

Pour la gestion des IRP et la désignation des DS, nous partageons sensiblement les propositions de l'entreprise. De même pour les RS CHSCT, leur désignation soit immédiate ou au moment de la réélection des élus, semble relativisée compte tenu de leur mandatement syndical.

Quant aux moyens, la direction renouvelle pour janvier 1/12 de 2011, en attendant la poursuite des négociations.

## Échos

La CGT en tête !

À l'issue de l'ensemble du processus électoral qui vient d'avoir lieu dans la Fonction Publique, la CGT connaît une progression globale de 1,94 point. La progression dans la fonction publique de l'Etat avec 15,82% des voix, soit +0,6 point, dans la fonction publique hospitalière avec 33,38%, soit +1,9 point, viennent conforter les résultats de la CGT dans la Fonction Publique Territoriale en 2008, qui avaient également marqué un progrès de la CGT (32,89% soit +1,8 point).

La CGT recueille 25,43% des voix exprimées auprès des 5 millions d'agents publics concernés.

Les résultats de la CGT dans la Fonction Publique sont un point d'appui pour la reconquête du Service Public et sa nécessaire modernisation, pour répondre aux besoins du pays et de sa population.

## Libertés

Faut-il que la CGT les gêne !

Voilà plusieurs semaines que les médias tournent en boucle sur le thème du financement des organisations syndicales et sur la gestion des Comités d'entreprise. Et l'on remarquera que chaque fois, il ne s'agit nullement d'affaires avérées, mais de soupçons, de demandes d'enquêtes. Il faut le dire, cet acharnement à jeter le doute, discréditer, salir, avilir (on a le choix), sur les militants syndicaux est à la fois injuste et insupportable. Dans cet acharnement médiatique, on oublie de parler du financement et de la légitimité du Medef.

Enfin, il y a quelque chose d'indécent à se voir donner des leçons de démocratie et de légitimité par un parti qui ne compterait aux dernières nouvelles que 150 000 membres !

Dérives autoritaires

Le juge Courroye vient d'être gravement mis en accusation par la Cour de Cassation pour qui « *l'atteinte portée au secret des sources des journalistes n'était pas justifiée par l'existence d'un impératif prépondérant d'intérêt public ...* ».

Elle a confirmé dans son arrêt l'annulation de la procédure ouverte par ce procureur afin de traquer les journalistes en utilisant les services de police pour fouiller dans leurs comptes en banque personnels et espionner leurs familles.

Le Syndicat national des journalistes CGT « *dénonce ce pouvoir à bout de souffle qui ne peut se préserver des éclaboussures de ses turpitudes qu'en se transformant en un régime autoritaire pour lequel tous les opposants sont à mettre sous surveillance.* »

## International

Pour un développement humain durable

La CES tient à féliciter l'Union Européenne pour ses positions à Durban et pour les engagements qu'elle y a pris, car ceux-ci étaient meilleurs que ceux de bien d'autres pays développés.

Elle réitère son appel à adopter rapidement « un nouveau deal durable pour l'Europe », encourageant simultanément l'adoption de politiques publiques actives et volontaires et la promotion des investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'utilisation efficace des ressources, créant et préservant des emplois de qualité en Europe.

La mise en œuvre des engagements de l'UE ne peut être laissée au marché ou au hasard.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

Gaz : hausse du prix et des profits

Le gouvernement vient d'annoncer une hausse de 4,4% du prix du gaz au 1<sup>er</sup> janvier, après l'invalidation par le Conseil d'Etat du gel imposé à GDF SUEZ, au nom de l'application de la concurrence.

Il reconnaît que la formule utilisée pour la révision donnait des tarifs supérieurs aux coûts réels d'approvisionnement de GDF SUEZ. Les consommateurs ont payé trop cher leur gaz au profit des actionnaires.

La CGT demande une répercussion a posteriori sur les factures des consommateurs, et une analyse immédiate et transparente pour mesurer les écarts entre les coûts réels d'approvisionnement et l'application des différentes formules tarifaires erronées depuis 2002.

## Protection Sociale

RSA, miroir aux alouettes

Le RSA permet de travailler, et selon les dires du gouvernement d'avoir un supplément de revenu provenant du travail. En fait le RSA, et en particuliers le RSA d'activité, privent certains salariés de droits, d'exonérations éventuelles. Avec le RSA de nombreuses personnes ont encore moins de moyens pour vivre, voire pour survivre.

La revalorisation de certains minima sociaux ne se traduit pas par une baisse de la pauvreté, 8,8 millions de personnes vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté fixé à 954 euros mensuels.

Pour la CGT, le RSA d'activité est un leurre, la lutte contre la pauvreté demande une autre politique.

Précipitation, mauvaise conseillère

Si la CGT réclame l'ouverture d'un débat national sur la protection sociale et son financement, la saisie en urgence des caisses de Sécurité Sociale sur le projet de création d'un Haut Conseil du Financement de la protection sociale n'est pas de bon augure.

La CGT rappelle le rôle d'amortisseur de notre système de protection sociale sur la dernière période. Celui-ci demanderait donc plus à être amélioré qu'à être remis en cause. De plus, la méthode employée, la lettre de mission, la composition de ce Haut Conseil sont sujettes à caution. En effet, la CGT, considérant l'enjeu majeur de la protection sociale, estime que le temps doit être donné aux échanges d'arguments si l'on veut aboutir à une réforme conciliant la justice de son financement et le haut niveau des prestations.

## Égalité

Pub : La Poste Mobile

Vous subissez actuellement les publicités de La Poste Mobile sur vos écrans de télévision. Combien coûte une campagne de pub à la télé alors que nos salaires sont toujours aussi bas et que nous attendons toujours notre 13<sup>è</sup> me mois ?

Dans cette pub, le « gigolo de service » vous commente tous les points de vente de La Poste Mobile, donc les bureaux de poste : « là, là, là aussi... toujours près de chez vous ».

Puis, à la fin du clip, une petite voix s'élève et dit : « une, là aussi ». Le bellâtre de rétorquer : « non, ça c'est une boîte aux lettres », « Le monde a changé mes enfants... ».

Décidément, La Poste SA n'est vraiment pas une avancée pour l'ensemble des usagers et des agents, notamment féminins.